

GRILLE DE TARIFS 2025

Vente de locaux à usage professionnel, cession de parts sociales, cession de fonds de commerce

Montant HT de la transaction Rémunération

De 100 001 eur à 200 000 Eur -> 7,5% HT du prix de vente HT

De 200 001 eur à 300 000 Eur -> 6% HT du prix de vente HT

Location de locaux à usage professionnel, renégociation de bail, cession de droit au bail

30% HT du loyer annuel HT indiqué dans le bail, hors franchise éventuelle

Le cout de ces honoraires sera reparti entre le preneur et le bailleur selon les modalités du mandat

Redaction de bail: 1 200 Eur HT

Avis de valeur simple (sans valeur d'expertise) : sur devis avec un minimum de 300 Eur HT



ImmoPro Consulting
Tel: 06 76 73 89 99
contact@immopro-consulting.fr